

## **Coalition de la société civile pour le Processus de Kimberley**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**29 octobre 2009**

#### **Les militants demandent que des mesures soient instamment prises à l'égard des diamants du sang du Zimbabwe et en faveur d'une réforme plus importante du Processus de Kimberley afin d'empêcher tout abus**

Les membres du Processus de Kimberley (PK) se doivent d'agir de toute urgence au vu des preuves accablantes de la non-conformité du Zimbabwe aux exigences minimales du système de certification des diamants bruts, déclarent ce jour des groupes de la société civile, peu avant le commencement de la réunion annuelle du PK en Namibie.

La Coalition de la société civile pour le Processus de Kimberley, composée notamment des organisations [Global Witness](#), [Partenariat Afrique Canada](#) et [Green Advocates \(Liberia\)](#), prévient que l'absence de décision quant au statut du Zimbabwe compromet la crédibilité du système de certification et réduit les chances de parvenir à éradiquer le commerce de diamants du conflit.

Depuis la découverte en 2006 d'importants gisements de diamants alluviaux à Marange, dans l'est du Zimbabwe, le secteur des diamants ne fait l'objet d'aucun contrôle et les communautés vivant dans les zones de gisements de diamants et à proximité sont durement touchées par toute une série de mesures brutales visant à redonner à l'État le contrôle de la région. Les autorités n'empêchent pas les militaires de perpétrer différents abus et de profiter du commerce illicite de diamants, laissant se produire des actes de pillage et de violence connexe à l'encontre des civils, voire même les encourageant.

« Ce qui se passe actuellement au Zimbabwe va à l'encontre de l'esprit et des règles du Processus de Kimberley. Lors de la réunion de la semaine prochaine, les gouvernements membres doivent se mettre d'accord pour interdire au Zimbabwe d'importer et d'exporter des diamants bruts », a déclaré Annie Dunnebacke, de Global Witness. « Mais cette suspension ne pourra à elle seule résoudre tous les problèmes auxquels la région de Marange est confrontée : les membres du PK doivent par ailleurs travailler étroitement avec le Zimbabwe pour s'assurer que les promesses d'une réforme deviennent réalité. »

« Le Zimbabwe doit de toute urgence mettre en œuvre les recommandations émises par la mission d'examen du Processus de Kimberley qui s'est rendue dans le pays en juin dernier », a précisé Susanne Emond, de Partenariat Afrique Canada. « Les autorités doivent démilitariser les gisements de diamants de Marange, mettre en place de bons contrôles internes et exiger des comptes aux responsables des atteintes aux droits de la personne commises dans la région. »

L'absence de mesures concrètes relatives au Zimbabwe a également contribué à distraire les gouvernements des autres dossiers qui nécessitent une attention urgente de la part des membres du PK. Le rapport d'un Groupe d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire publié cette semaine révèle une hausse de l'exploitation des diamants dans le nord du pays, région qui est toujours placée sous le contrôle militaire du groupe rebelle des Forces nouvelles.

Les diamants du conflit ivoiriens continuent d'être exportés malgré les sanctions de l'ONU et sont blanchis à travers le commerce légitime du PK en passant par les États voisins et des centres de négoce internationaux - de pays membres et non membres. Alors que les Forces nouvelles continuent de profiter de ce commerce illégal, l'ONU signale que des éléments de ce groupe sont en train de se réarmer.

Alfred Brownell, de Green Advocates, a déclaré : « L'inadéquation de la réaction des gouvernements à ces dossiers souligne combien il est urgent de réformer le Processus de Kimberley. À l'heure actuelle, toutes les mesures prises en temps voulu sont constamment entravées par une procédure inefficace et obstructionniste - cela doit impérativement changer si l'on veut que le système de certification réalise son potentiel et remplisse son mandat. »

Les responsables de campagne mettent en évidence plusieurs domaines dans lesquels une réforme s'impose :

- Les gouvernements devraient introduire des dispositions explicites contraignant les membres du PK à veiller au respect des droits fondamentaux de la personne dans leurs secteurs diamantifères ;
- Le processus décisionnel axé sur l'obtention d'un consensus doit être réformé pour permettre des interventions rapides et éviter d'aboutir à des impasses ;
- Le PK a besoin de capacités d'analyse statistique, de surveillance et de recherche indépendantes propices à établir une norme élevée en matière d'évaluation, à éviter les conflits d'intérêt et à assurer un suivi ;
- L'engagement du PK envers les diamants pour le développement doit donner lieu à des actions concrètes, notamment dans les pays où la production est artisanale.

**/ Fin**

**Contact :**

En Namibie : Annie Dunnebacke ; +44 7912 517 127, [adunnebacke@globalwitness.org](mailto:adunnebacke@globalwitness.org) / Elly Harrowell ; +44 7703 108 401 / Susanne Emond ; +1 613 882 6778; [semond@pacweb.org](mailto:semond@pacweb.org)

À Londres : Mike Davis ; +44 7872 600 860; [mdavis@globalwitness.org](mailto:mdavis@globalwitness.org)

Notes:

1. Le Processus de Kimberley est un système de certification des diamants bruts établi en 2003. Réunissant gouvernements, industrie et société civile, son objectif est d'éradiquer le commerce des diamants du conflit. Les États membres sont tenus d'adopter une législation nationale et de mettre en œuvre un système de contrôle des importations et des exportations. Plus de 75 des pays du monde qui produisent et commercialisent des diamants participent à ce programme.
2. Les membres de la Coalition de la société civile pour le Processus de Kimberley sont notamment Green Advocates (Liberia), CECIDE (Guinée), COOPERGADI et COOPERGAC (Brésil), CLONG (République du Congo), CENADEP et GAERN (République démocratique du Congo), GRPIE (Côte d'Ivoire), Network Movement for Justice and Development (Sierra Leone), Centre for Research and Development (Zimbabwe), Partenariat Afrique Canada (PAC) et Global Witness (GW).
3. Pour tout renseignement complémentaire sur le rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire, veuillez consulter <http://www.un.org/french/sc/committees/1572/experts.shtml>